



Bulletin de liaison

Contrat de rivière **Ourthe**

Belgique - België
P.P. - P.B.
LIEGE X

BC 5665

P.302069



Sommaire

- 2 UN PEU D'HISTOIRE**
La maison éclusière de Sy
- 3 ACTIONS**
Le travail continué
- 4 ESPECES**
La grande aigrette
Truite de mer ou truite fario?
- 6 ACTIONS**
Travaux sur le ruisseau de
Naives, à Ny
- 8 INFORMATION**
Des pièges à branches
- PUBLICATIONS**
Clef d'identification des
poissons de Wallonie

Editorial

L'été est la période pendant laquelle la rivière est la plus sollicitée. C'est donc probablement la meilleure période pour effectuer des opérations de contrôle.

Ainsi, si la Direction des Cours d'eau non navigables de Wallonie organise une opération «coup de poing» depuis plusieurs années au niveau de la circulation des embarcations de loisirs, c'est au tour du canton-

nement de La Roche de prendre le taureau par les cornes en coordonnant l'opération «NaturOURTHE 2013» sur deux jours. 25 personnes issues des cantonnements de Marche et La Roche, du Département Prévention et Contrôles, de l'Unité de Répression des Pollutions, des Voies hydrauliques de Liège et du Service de la Pêche ont parcouru le

cours de l'Ourthe entre le barrage de Nisramont et Jupille. Ils ont procédé à plusieurs interpellations dans des domaines divers: le camping, la pêche, les dépôts de déchets sur les berges...

Une très bonne initiative à multiplier dans le temps... et dans l'espace.

Sophie Duchateau
Cécile Pironet

Un peu d'histoire

A Sy, une maison éclusière de l'époque hollandaise

Des 16 maisons éclusières construites pour le projet «hollandais» de canalisation de l'Ourthe, seules 10 subsistent... Celle de Sy, sur la commune de Ferrières, est l'une des mieux conservées. La maison de Sy était la 14e, en comptant de l'aval vers l'amont.

Difficilement repérables dans le paysage, ces maisons possèdent certaines caractéristiques qui permettent de les identifier: la maçonnerie

est en briques, les chaînes d'angles en petit granit ou en calcaire; une visière en pierre moulurée ornant le dessus du linteau de la porte d'entrée toujours située au centre de la façade, du côté de la rivière. Avant les éventuelles transformations, l'étage était, sauf de rares exceptions, constitué par un simple grenier couvert d'une toiture à deux versants; la partie supérieure de la porte du pignon droit était en plein cintre. Le bâtiment

était assez éloigné de la rivière et construit sur une butte, ce qui s'explique par l'augmentation sensible du débit de l'Ourthe et le relèvement de son niveau prévus après l'achèvement des travaux de canalisation.» (Extrait de « Mille ans de navigation sur l'Ourthe », R Dalem et A Nelissen, éd. Petitpas, 1973)

Agenda

15 septembre

Fête du Parc naturel des Deux Ourthes.

Dans le magnifique village de Roumont (commune de Bertogne), de 10 à 18h.

28 et 29 septembre.

Week-end des paysages

Plusieurs circuits, à pied, en vélo, en auto ou en tram, vous seront proposés au départ de la gare du Tramway Touristique de l'Aisne.
www.erezee-info.be

30 septembre

Fermeture de la pêche à la truite

25 octobre

Visite nocturne des aquariums chez RIVEO, à Hotton.
www.riveo.be



Dans cette rubrique, nous souhaitons vous faire découvrir la navigation sur l'Ourthe et les divers projets qui en ont découlé. Dans chaque bulletin, nous éclairerons un site du bassin, un élément du patrimoine ayant trait à la navigation, au projet hollandais de canalisation de l'Ourthe, au projet belge de canal de l'Ourthe...

Le travail continue !

5e programme d'actions pour le bassin de l'Ourthe

Actions

Alors que le bilan des actions 2011-2013 s'annonce bien mais n'est pas encore clôturé, le Comité de Rivière a entériné ce 4 juillet le programme d'actions pour les trois années à venir. Ce document, élaboré en parallèle à la réalisation des actions du programme précédent, est l'aboutissement de nombreuses heures de travail de tous les partenaires du Contrat de rivière. Plus de 550 actions ont été définies pour tenter de solutionner diverses dégradations observées lors de l'inventaire de terrain (voir bulletin n°56 - déc. 2012) ou pour répondre à d'autres «besoins» de nos cours d'eau et de nos partenaires.

Ce programme est aujourd'hui soumis à l'approbation du Ministre pour être réalisé entre 2014 et 2016.

Il s'inscrit dans les plans de gestion par districts hydrographiques (PGDH) définis par le Gouvernement Wallon pour répondre aux objectifs de la Directive Cadre Eau (DCE). En effet, un plus de la moitié des actions est en ligne directe avec un des thèmes définis dans le PGDH de la Meuse et participera donc à l'amélioration de la qualité des cours d'eau de notre bassin. Mais la qualité de l'eau n'est pas tout. L'autre moitié du programme 2014-2016 permettra de préserver ou d'améliorer les milieux (fonds de vallées, zones humides, sources...) et le patrimoine culturel lié à l'eau, de rechercher diverses solutions pour un «bien vivre» au bord de nos cours d'eau et fera la part

Objectifs	Nbr. d'actions	Nbr. d'actions DCE	Thèmes	Nbr. d'actions
Qualité de l'eau	159	126	Assainissement collectif	55
			Assainissement autonome	32
			Pesticide	28
			Pollution	44
Inondations	18	18	Connaissance du risque	0
			Vulnérabilité	11
			Aménagement	7
			Gestion de crise	0
Développement durable	28	17	Agriculture	6
			Industrie	1
			Tourisme	17
			Sylviculture	0
			Autre	4
Nature	125	61	Espèce	79
			Milieu humide/fond de vallée	43
			Milieu souterrain	3
Patrimoine	52	5	Bâti/petit patrimoine	18
			Ouvrages d'art	29
			Site paysager	2
			Culturel	2
Info/sensi Concertation	139	52	Concertation	21
			Qualité de l'eau	53
			Inondations	3
			Développement durable	6
			Nature	20
			Patrimoine	3
Moyens	31	0	Techniques	3
			Financiers	28

belle à l'information et la sensibilisation d'un plus grand nombre à la chance que nous avons de côtoyer l'Ourthe et ses affluents et aux moyens de conserver ces avantages...

Ces actions seront reprises en détails dans ce bulletin au fur et à mesure de leur réalisation.

Pour signer officiellement ce programme d'actions et fêter dignement les 15 ans du Contrat de rivière, nous attendrons le 9 mai 2014. Espérons que le temps sera de la partie!

Le protocole d'accord ne pourra donc être publié avant l'été prochain mais pour les plus curieux, il sera disponible début 2014 sur notre site internet.

Faune et flore

La grande aigrette

**Ardea alba ou
Grande Aigrette**

Taille : 94-104 cm

Poids : 1kg

Présence en Wallonie :
toute l'annéeNid : en colonie dans une
roselière, ne niche pas
(encore) en Wallonie

Nombre d'oeufs : 4 à 5

Nombre de nidification : 1/an

Hivernage : Europe
occidentale et méridionaleAlimentation : poissons,
batraciens, insectes,
rongeurs...

© Philippe Noël

Facile à reconnaître, de la taille d'un héron cendré, la grande aigrette est entièrement blanche avec des pattes noires et un bec jaune. Au printemps, les adultes nicheurs ont de fines plumes sur le dos et leur bec devient plus sombre. Ces plumes sont ses atouts pour la parade nuptiale mais elles ont été à l'origine de son fort déclin. Les chapeliers en raffolaient et la chasse à la grande aigrette en période de nidification s'est déroulée jusqu'il y a peu.

Grégaire, la grande aigrette aime passer les nuits en dortoirs. À la tombée de la nuit, ce sont parfois des dizaines d'individus, venant de tous horizons, qui se rassemblent dans un arbre pour dormir. Les grandes aigrettes nichent aussi en colonies, souvent dans des roselières.

Originnaire d'Europe de l'Est, elle ne niche pas en Wallonie mais y est régulièrement observée en migration (octobre-novembre) et en hivernage.

Depuis 2005, quelques rares individus passent également l'été dans ou à proximité des marais d'Harchies.

Chassées par le gel en hiver, les grandes aigrettes migrent vers l'ouest pour

hiverner dans nos régions.

Depuis le milieu des années '90, suite à l'arrêt de la chasse, les effectifs ont fortement augmenté. De quelques individus, la population en Wallonie a rapidement augmenté et on compte actuellement plus de 100 individus lors des pics de passage migratoire et plusieurs dizaines en hivernage.

Les sites les plus fréquentés sont les grandes zones humides de la vallée de la Haine et de l'Entre-Sambre-et-Meuse. La vallée de la Dyle est une zone où l'espèce est aussi assez commune. Des individus isolés ou par petits groupes (2-5 individus) s'observent partout ailleurs en Wallonie. Le séjour de plus en plus long de certains individus dans nos contrées, même durant le printemps et l'été, pourrait déboucher sur une possible nidification dans les années à venir.

La grande aigrette se nourrit dans les plans d'eau bordés d'une ceinture de végétation, les roselières, les rivières et ruisseaux au courant calme, les champs et les prairies. Elle y pêche des poissons et des batraciens ou y capture de petits rongeurs. Les insectes aquatiques font aussi partie de son menu.

**Mesures de gestion à
appliquer pour rendre les
milieux plus accueillants**

Dans les complexes marécageux, on veillera à maintenir des plans d'eau, une ceinture de végétation riches en proies (poissons, batraciens et macroinvertébrés) et une eau de bonne qualité.

Par exemple, les roselières seront gérées de façon à rester vigoureuses et inondées. Si cet habitat reste calme et que la prédation y est faible, une nidification de l'espèce pourrait même s'envisager sur le site.

Le réaménagement de certaines parties du site (creusement de mares, reprofilage des berges...) peut être envisagé et permettrait de développer les habitats potentiellement intéressants pour la recherche de nourriture.

Sur les cours d'eau, le maintien ou la restauration d'une bonne qualité des eaux lui est favorable.

Il est de plus conseillé de laisser les berges évoluer naturellement.

Qu'elles soient humides ou non, les prairies souvent disposées en périphérie des plans d'eau ou le long des cours d'eau restent des endroits prisés par la grande aigrette qui vient y chasser en hiver. Il convient de les conserver voire de développer leur caractère humide.

D'une manière générale, on veillera à maintenir une certaine quiétude sur les sites occupés, particulièrement sur ceux abritant les dortoirs.

Espèce ou sous-espèce?

Truite de mer et truite fario, où est la différence?



C'est bien connu: la truite fario présente une robe à points rouges et noirs alors que la truite de mer, beaucoup plus grosse, a une robe argentée à points noirs en forme de croix. Ce ne sont donc pas les mêmes poissons! Ce sont des sous-espèces... c'est vite dit!

Comme chez le saumon, c'est une métamorphose appelée smoltification qui provoque l'apparition de certains caractères physiques, physiologiques et comportementaux chez les truites parfois issues d'une même ponte, la faisant apparaître truite de mer.

La smoltification ou le grand chamboulement préparatoire à la vie en mer

La smoltification correspond à tous les changements physiologiques qui permettent aux truites qui sont nées en eau douce, de s'adapter à l'eau de mer où elles effectueront l'essentiel de leur croissance. Après un à trois ans de vie en eau douce, à partir du moment où les conditions environnementales sont favorables, c'est une véritable métamorphose qui s'opère chez la truitelle, future truite de mer (les conditions

environnementales seraient plus déterminantes que les facteurs génétiques). En quelques mois, le corps va grandir et s'allonger, les nageoires vont se décolorer et la robe va devenir argentée. L'activité des branchies va être modifiée et permettre l'élimination du sel lors de la vie en mer. Le caractère migrateur va également apparaître. Néanmoins, toutes ces transformations ne sont pas pour autant automatiques ni constantes dans leur expression. En effet, si des truites présentent toutes les caractéristiques d'une truite de mer, d'autres ne vont présenter que quelques-uns de ses caractères.

En plus, pour «simplifier» les choses, la robe de la truite peut évoluer dans le temps: une truite de mer peut à nouveau présenter, comme dans son jeune temps, des caractéristiques de fario après son retour en rivière.

Bref, les considérations de ce début d'article sont très réductrices. Truite de mer et truite fario sont une seule et même espèce: *Salmo trutta*. Ce sont les conditions du milieu (densité de population, fragmentation, compétition, qualité physico-chimique de l'eau) qui peuvent influencer

leur apparence et leur comportement. Entre les deux écotypes (ou formes) extrêmes, truite fario et truite de mer, les études scientifiques récentes suggèrent qu'il existe tout un panel de truites présentant des caractéristiques comportementales et morphologiques intermédiaires, plus ou moins marquées, comme s'il y avait un continuum de formes.

Faune et flore

Truitelle de mer (au-dessus) et truitelle fario (en-dessous) issues toutes deux d'oeufs de truites de mer fécondés à Erezée

Pêche

Etant donné la grande variabilité d'apparence, dans le doute, mieux vaut s'abstenir de ramener une truite qui ressemble à une truite de mer puisqu'en Wallonie, la pêche de la truite de mer est totalement interdite.

Pour en savoir plus : www.maisondelapeche.be

Un élevage de truites de mer à Chanxhe

Dans sa pisciculture de Chanxhe, l'UPOA (Union des Pêcheurs Ourthe-Amblève) produit essentiellement des truites fario pour le rempoissonnement en rivière. Depuis 2012, le Service de la Pêche de Wallonie lui fait confiance pour élever également des truites de mer. La fécondation des oeufs est réalisée à la pisciculture de la Région wallonne, à Erezée. Ce sont des alevins (à vésicule résorbée) qui arrivent à Chanxhe.

Mise en charge de l'étang en juin 2012	
Nombre d'alevins	9182
Poids moyen	1,51 g/pc
Vidange de l'étang en avril 2013	
Nombre de truites	4588
Poids moyen	55,5 g/pc
Ecotype «mer»	Ecotype «fario»
3202 truitelles	1386 truitelles
déversées dans la Meuse en aval de Lanaye (sauf 150 - futurs géniteurs à Erezée)	déversées dans l'Ourthe et l'Amblève
Taux de smoltification	69,8 %

Actions

Pour lutter contre les extrêmes, des travaux d'importance sur le ruisseau de Naives

Pour protéger des inondations 70 maisons et commerces, une route régionale et trois routes communales, le ruisseau de Naives, à Melreux en amont de la confluence avec l'Ourthe, a fait l'objet d'un travail d'amélioration réalisé par la Province de Luxembourg. Il consistait en la réalisation d'un canal de crue sous le village combiné à une première zone tampon de 53000 m³. Parallèlement, la commune de Hotton et l'AIVE ont mis en œuvre une station d'épuration en vue de traiter les eaux usées de Hotton et de Ny, village situé dans le bassin versant du ruisseau de Naives en amont de Melreux.

Mais le village de Ny était également fortement inondé

Zone d'expansion de crue en amont de la digue construite



par le cours d'eau. La seule solution envisageable était la réalisation d'un nouvel ouvrage d'art dimensionné aux précipitations que nous connaissons depuis une dizaine d'années, combiné à un ouvrage de rétention des eaux.

Axé sur la gestion globale des extrêmes (crues et étiages) du ruisseau de Naives et de ses affluents, ainsi que sur la réhabilitation de leur qualité et du bassin versant, le projet AMICE a donc permis la réalisation d'un bassin tampon de 83000 m³, et un meilleur dimensionnement des ouvrages d'art pour lutter contre les crues dans le village de Ny.

Des études des débits tant de crue que d'étiage ont conduit à une meilleure compréhension du fonctionnement du bassin versant en vue de la réalisation du bassin tampon. Il en ressort un écart très important entre les deux extrêmes estimé à un facteur de 349 (le débit de crue est de 14 145 l/s, quand au débit d'étiage, il est de 40,5 l/s au droit de l'ouvrage d'art construit). L'étude des étiages a également montré que la plaine de Ny joue un rôle

essentiel dans le support de l'étiage.

Parallèlement, 27 stations de suivi de la qualité des cours d'eau ont été implantées dans le bassin versant. Il en ressort que la qualité des eaux était médiocre avant la mise en œuvre des travaux. De plus, des blooms de cyanobactéries, dont le genre *Planktothrix* considéré comme dangereux, ont été observés dans les cours d'eau pendant les étiages. Les études ont montré un lien de cause à effet entre la présence de bétail et ce genre de cyanobactérie.

Au terme du projet, certains ouvrages comme les abreuvoirs pour le bétail venant juste d'être terminés et le raccordement du village de Ny à la station d'épuration n'étant pas encore réalisé (prévu prochainement), la qualité de l'eau est considérée comme moyenne.

**D'après «Résumé final
Projet Hotton 2013»
écrit par P. Bouxin,
Ingénieur à la Direction
des Services techniques
de la Province de
Luxembourg.**

AMICE

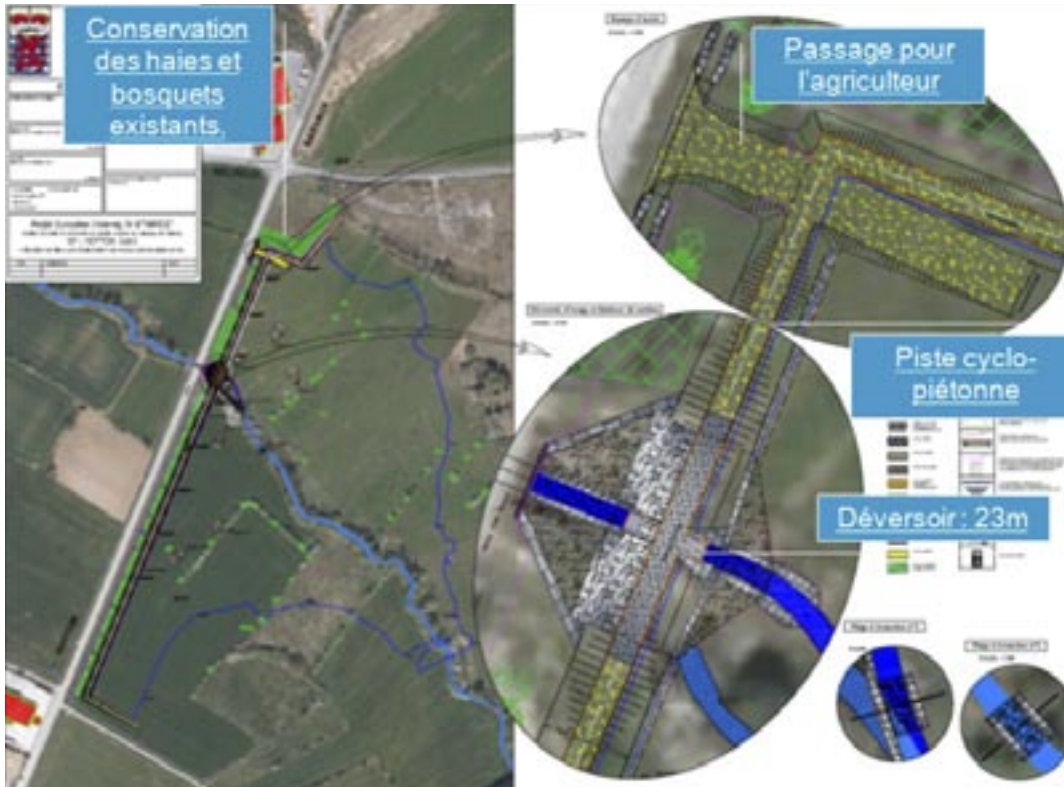
Projet transnational pour l'adaptation de la Meuse et de son bassin versant aux impacts des inondations et étiages en lien avec le changement climatique.

17 organisations partenaires d'Allemagne, Belgique, France et Pays-Bas ont travaillé ensemble de 2009 à fin 2012.

Pour plus d'infos:

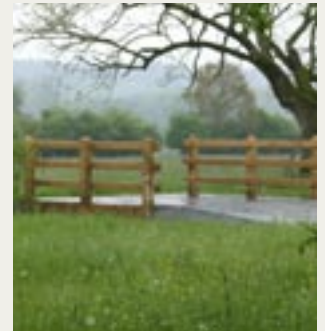
www.amice-project.eu/fr/





Projet réalisé à Hotton dans le cadre du projet Européen Interreg IVb - AMICE,

Maîtres d'oeuvre: commune de Hotton et Province de Luxembourg.



Ponceau pour permettre le passage du bétail sans destruction de berge

Les Travaux réalisés :

1. La digue, y compris la piste cyclo-piétonne en concertation avec le remembrement de Hotton.
2. L'ouvrage d'art de gestion du débit comprenant une vanne, un lit d'étiage (mesure favorisant la remontée du poisson).
3. Un large déversoir d'orage (23 m) en vue de limiter la vitesse de l'eau .
4. La pose de clôtures, de panneaux didactiques, de poubelles.
5. Incorporation d'un système empêchant la remontée du castor dans la plaine de Ny et préservant la remontée du poisson.
6. Réalisation d'un accès adapté aux exigences de l'exploitation agricole.
7. Maintien des haies et de la ripisylve.
8. Etude et pose d'un nouveau type de piège à branches.

Les mesures compensatoires mises en place pour Natura 2000:

1. L'étude d'un limnimètre automatisé muni de deux alarmes.
2. Creusement et plantation de mares.
3. Pose de 3 ponceaux (lutte contre le piétinement du cours d'eau par le bétail).
4. Pose de 4 abreuvoirs étudiés pour lutter contre la formation des cyanobactéries.



Pompes à museau et caillebotis pour éviter le piétinement des berges par le bétail et la prolifération des cyanobactéries



La digue et la vanne de régulation. Vues depuis l'amont.



La digue et la piste cyclo-piétonne

Information

Des pièges à branches

pour éviter l'accumulation sous les ponts.

Dans le cadre du projet AMICE dans la plaine de Ny, des pièges à branches ont été conçus et testés par les Services techniques de la Province du Luxembourg afin de garantir un écoulement au niveau de l'ouvrage d'art.

En effet, si l'ouvrage de régulation des écoulements sous la digue venait à être endommagé par l'accumulation de branchages, tout le bénéfice attendu serait anéanti.

Le système, ressemblant à de gros légos plantés de poteaux amovibles est transposable à tout type de rivières non navigables. Le soumissionnaire a fait un simple moule avec des réservations pour les barreaux.

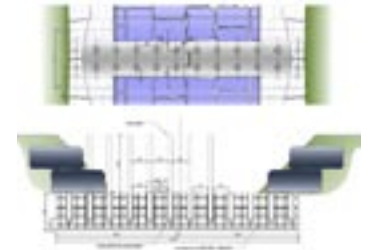
Les éléments qui s'emboîtent les uns dans les autres peuvent dès lors être réali-

sés et posés par un service des travaux communal.

Les branches accumulées sont retirées régulièrement au niveau du piège et non au niveau des ouvrages d'art lorsqu'il y a un problème d'écoulement.

Lors de nos inventaires de terrain, nous constatons fréquemment, surtout en milieu forestier, des amoncellements de branchages au niveau de petits ponts. En plus d'obstruer l'ouvrage, ces branches risquent d'en endommager l'assise en provoquant une érosion des berges.

Une idée pour faciliter l'entretien des ponceaux sujets à embâcles !



Pour obtenir les plans :
p.bouxin@province.luxembourg.be

Coût de cet aménagement :
6 326 € HTVA, (y compris placement et enrochements)



Publications

Clef d'identification des poissons de Wallonie
Nouvelle édition !

Le SPW vient de rééditer sa clef visuelle simplifiée pour l'identification des poissons de Wallonie. Au format de poche, à emporter au bord de l'eau, ce document permet, sur base de la forme et de la position des

nageoires, de la présence ou non de barbillons, de la forme du poisson, de trouver en un clin d'oeil le nom des principaux poissons de nos rivières.



Publication gratuite
disponible au CRO
sur simple demande ou au
SPW-DGARNE (081/33.50.50)

Pour recevoir ou faire connaître ce bulletin, communiquez vos nom, prénom et adresse au

**Contrat de rivière
Ourthe Asbl**
rue de la Laiterie, 5
6941 Tohogne

086/21.08.44
cr.ourthe@skynet.be
www.cr-ourthe.be

PUBLICATION DE LA CELLULE DE COORDINATION DU
CONTRAT DE RIVIERE OURTHE

Conception, coordination rédactionnelle: Sophie Duchateau, Cécile Pironet

Crédits photos: CRO

Bulletin réalisé avec le soutien financier de la Wallonie, des Provinces de Liège et Namur et des 25 communes partenaires (Bastogne, Bertogne, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Durbuy, Erezée, Esneux, Ferrières, Gouvy, Hamoir, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Liège, Manhay, Marche-en-Famenne, Nandrin, Ouffet, Rendoux, Sainte-Ode, Somme-Leuze, Sprimont, Tenneville, Vaux-sur-Sûre).